



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org

RAPPORT MORAL

L'année 2021 est restée encore fortement marquée par la crise sanitaire, avec l'épuisement en plus des professionnels, la lassitude pour les personnes accompagnées, voire parfois la colère, les situations de tension à la rue étant ressenties par tous comme vraiment plus intenses. Malgré un effort inédit de l'Etat en maintenant plus de 200 000 places d'hébergement d'urgence, l'observation sociale que nous conduisons montre que nous sommes loin d'avoir résorbé le sans-abrisme et qu'il convient de poursuivre notre mobilisation. Lors de cette crise, la ministre déléguée au logement a régulièrement réuni les acteurs de l'hébergement pour échanger sur la situation, et la Fédération était invitée pour porter la voix de ses adhérents. A cette occasion, nous avons pu présenter les résultats de notre enquête pour partager l'observation produite par nos membres.

La crise sanitaire a permis de remettre dans le jeu des négociations la thématique de la santé pour les personnes les plus exclues, et notamment la problématique de leur accès aux soins. Cette médiation en santé a retrouvé tout son sens, même si les acteurs de terrain ne l'avaient pas perdue de vue. Les développements d'équipes mobiles, comme un regard plus appuyé des agences régionales de santé (ARS), a été un levier pour mieux appréhender cette question. Bien sûr, l'enjeu de la vaccination (pouvoir assurer l'information et l'accès au vaccin, pour accompagner les personnes les plus exclues) a été fortement présent dans nos actions.

L'année 2021 a connu l'acte 2 du service public de la rue au logement, et la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) a repris le pilotage du BOP 177. C'est un enjeu fort pour la Fédération de représenter dans ce contexte les maraudeurs et Samu sociaux, et de faire reconnaître la place pleine et entière de la veille sociale et la reconnaissance de nos actions d'aller vers. Cette année a été l'occasion d'échanges nourris entre la Fédération Nationale des Samu sociaux, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et la Croix-Rouge française, notamment lors de la concertation autour de [l'instruction réformant les SIAO \(parue en début d'année 2022\)](#). Il convient de remercier l'engagement des administrateurs pour assurer notre représentation dans les différents groupes de travail. Le référentiel reste un outil dont nous devons poursuivre la diffusion, que la crise sanitaire n'a pas facilitée. Ce travail est à poursuivre.

L'année 2021 a vu aussi la nomination de la Fédération pour une nouvelle mandature au Haut Comité pour le Droit au logement, traduisant la reconnaissance de notre engagement et le besoin de travailler mieux encore l'accès au logement pour tous.

L'année 2022 s'ouvre sur la présidence française de l'Union européenne, et en particulier sur la mobilisation des gouvernements sur la lutte contre le sans-abrisme. Néanmoins les tensions sociales liées aux successions des crises pèsent très lourdement sur les personnes les plus fragiles. La pression que va faire porter l'inflation sur notre système économique est fortement ressentie par les personnes les plus précaires, les fragilisant plus encore. Nous devons collectivement poursuivre notre engagement solidaire pour les personnes à la rue et leur permettre de retrouver leurs droits et leur dignité. Merci à celles et ceux qui permettent cela au quotidien.

Ce début d'année, c'est aussi le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a conduit à un déplacement important de populations, et une mobilisation sans précédent de l'Union européenne. Si bien sûr, nous ne pouvons que nous réjouir de la solidarité mobilisée, il conviendra de s'appuyer sur ce qui a été possible pour le transformer et le rendre accessible pour tous, et ainsi faire de cette mobilisation d'accueil, d'accompagnement et du logement (d'abord) une réalité pour tous.

ACTIVITÉS ET MISSIONS

➔ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération Nationale des Samu sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu social » telles que décrites par le référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux¹.

Précisément, la FNSS a pour objectifs de :

- **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.).
- **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération Nationale des Samu sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 et incluse en annexe de ses statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire dédiée :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté.
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Cela implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous et toutes. Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence.
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidée. Elle induit

¹ [Référentiel de missions et d'évaluation, Maraudes et Samu sociaux](#)

aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

➔ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération sont les suivantes :

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral.
- **Développer l'observation sociale en produisant des données** tant sur les ménages rencontrés en rue que sur l'activité et les moyens des maraudes et Samu sociaux.
- **Accompagner les Samu sociaux à l'aide du référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux** notamment en proposant des formations aux équipes, professionnelles comme bénévoles.
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires.
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue.
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

➔ PUBLICS VISÉS PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION ET ÉCHELLE D'INTERVENTION

La Fédération Nationale des Samu sociaux intervient auprès des Samu sociaux adhérents de la Fédération, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirectes de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion et en processus de désaffiliation sociale. Au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu sociaux, la Fédération vise une amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme. Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles peuvent également utiliser les ressources proposées par la Fédération pour s'informer et agir auprès des personnes à la rue.

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Les outils développés et les enseignements issus des réflexions partagées avec les Samu sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération Nationale des Samu sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samusocial International (SSI), qui anime un réseau de 17 dispositifs en Afrique, en Europe, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine. Sept d'entre eux sont spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 sont spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales.

VIE FÉDÉRALE

→ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2021

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décision, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateur.trices de la Fédération Nationale des Samu sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu social ou d'une association gestionnaire de maraudes. Leur participation à la vie fédérale représente une mise à disposition gracieuse – et précieuse – de leur employeur. Le conseil d'administration est composé de :

- **Philippe DA COSTA**² – Président par intérim – Croix-Rouge Française (de droit)
- **Alexis DERACHE**³ – Trésorier – Samu social de l'Oise (2023)
- **Maud BIGOT** – Secrétaire – Samu social de Lyon (2022)
- **Christophe VISENTIN** – Administrateur – Samu social de Cannes (2023)
- **Jérôme RYBINSKI** – Administrateur – Samu social de Lille (2023)
- **Vanessa BENOIT**⁴ – Administratrice – Samusocial de Paris (de droit)
- **Marie CHUBERRE** – Administratrice – Samusocial international (de droit)
- **Sébastien PERRINEL**⁵ – Administrateur – Samu social de Nantes (2023)
- **Christelle GIULANI** – Administratrice – Samu social de Nice (de droit)
- **André LÉGER** – Administrateur – Samu social de Bordeaux (2024)
- **Fabienne FORVEILLE** – Administratrice – Samu social de Caen (2022)
- **Joachim HYASINE** – Administrateur – Samu social Guyane (2023)
- **Jean-Marc THONNAT** – Administrateur – Accueil De Jour Marseille (2023)

→ CONSOLIDER LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérents dont deux têtes de réseaux (l'Ordre de Malte, la Croix-Rouge Française), **la Fédération s'appuie sur une vingtaine de personnes morales différentes représentant plus de 300 équipes mobiles en France. La présence du Samusocial International dans la Fédération permet également un lien avec les Samu sociaux de l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux, tout particulièrement avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)⁶. **La FNSS et la FAS ont en effet conclu un**

² Représenté par Thierry COUVERT-LEROY ou Bénédicte SOUBEN

³ Représenté par Stevens DUVAL

⁴ Représentée par Anne-Ségolène GOUMARRE ou Sabrina BOULEFRAD

⁵ Représenté par Laurent COURAUD

⁶ [La Fédération des Acteurs de la Solidarité](#) regroupe plus de 870 associations qui gèrent près de 2.700 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

partenariat au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.

Ce partenariat a été reconduit en 2021 autour de trois orientations stratégiques majeures :

- **Animation de réseau**
 - Echange de pratiques et de réflexions.
 - Co construction d'une expertise, de positionnements, d'outils et de livrables.
 - Organisation de journées de sensibilisation à dimension régionale et nationale.
- **Représentation**
 - Représentation auprès des pouvoirs publics, sur la prise en compte des personnes en grande exclusion, des missions et actions développées par les maraudes et Samu sociaux.
 - Interpellation des pouvoirs publics et de l'opinion à travers la presse, des courriers, des actions de mobilisation.
 - Lobbying sur l'évolution des dispositifs pour les adapter aux besoins, et sur les moyens.
- **Analyses et Expertise**
 - Accès à des Informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale et de l'hébergement/logement.
 - Observations et études sur les dispositifs et les publics.

ANIMER LES SAMU SOCIAUX ET LES REPRÉSENTER

→ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l'année 2015, la Fédération Nationale des Samu sociaux anime un groupe de travail national sur les Samu sociaux composé d'une trentaine de membres reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **développer une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d'informations sur des problématiques communes.**

En 2021, 4 réunions du groupe de travail se sont tenues aux mois de février, mai, octobre et décembre. Ces réunions ont principalement porté sur l'actualité de la veille sociale mais également sur des thématiques approfondies pour lesquelles un.e intervenant.e a pu être convié.e.

En 2021, les réunions ont abordé les thématiques suivantes :

- **Présentation des résultats des Etudes Nationales Maraude 2021 de janvier et juin**, avec focus sur la méthodologie et la participation, les profils des ménages, l'accès aux droits et le non-recours, la santé. Discussions autour de l'articulation avec les autres opérations d'observation sociale (Nuits de la solidarité notamment).
- **Retours et informations sur les discussions avec les services de l'Etat**, notamment dans le cadre de la mise en place du service public de la rue au logement. Focus sur le rôle du SIAO et le lien avec les équipes de maraude, sur la fin de la gestion au thermomètre, la programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement.
- **Echanges sur la prolongation de la période hivernale et sur l'évolution de la pandémie de Covid-19**, non seulement au printemps 2021 du fait de la prolongation de la trêve hivernale, mais aussi tout au long des différentes flambées épidémiques (vaccination, conséquences sur les personnes à la rue, sur les équipes...).
- **Retours et informations sur la participation aux instances partenariales**, comme le conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), comité scientifique de la nuit de la solidarité, Collectif des Associations Unies, Coalition Eau...

La Fédération diffuse régulièrement des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Elle relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la réflexion du réseau. Surtout, ces temps permettent à la FNSS de faire émerger des problématiques du terrain pour les relayer auprès des instances gouvernementales.

→ CONVENTION AVEC LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DE NOUVELLE AQUITAINE

Dans la continuité du partenariat national avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), **la FNSS a structuré son action d'outillage et d'accompagnement de ses adhérents en signant une convention avec la Fédération des acteurs de la solidarité de Nouvelle Aquitaine.**

Très opérationnelles, les actions engagées portent sur :

- La production du prototype du nouveau contenu de sensibilisation et de formation à l’usage du référentiel de missions et d’évaluation des maraudes et Samu sociaux. Fort de la première journée de sensibilisation en 2019, la FAS Nouvelle-Aquitaine et la FNSS souhaitent travailler à la création d’une seconde phase de travail autour de l’appropriation des bonnes pratiques du référentiel.
- L’organisation de journées inter-régionales réunissant les équipes de maraudes et Samu sociaux sur la thématique « sensibilisation et formation à l’usage du référentiel de missions et d’évaluation des maraudes et Samu sociaux ».

Malheureusement, la crise sanitaire a contraint la FNSS à reporter la publication du calendrier des journées de formation à l’usage du référentiel de missions et d’évaluation ainsi que la production d’un nouveau contenu. Afin de pallier le report de ces deux actions, la FNSS et la FAS Nouvelle Aquitaine ont décidé en 2020 de travailler à la digitalisation du contenu de la formation à l’usage du référentiel afin de permettre aux équipes des maraudes et Samu sociaux de se sensibiliser et de se former en ligne. Cette digitalisation du contenu doit proposer un parcours d’environ une heure ponctué de quizz et de vidéos sur les items recensés dans le référentiel. Ces travaux ont occupé l’essentiel du temps de travail et de partenariat entre les deux organisations.

➔ REPRÉSENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS ET AUTRES INSTANCES

La FNSS joue non seulement un rôle essentiel de représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, mais aussi une mission de plaidoyer, renforcée cette année dans un contexte marqué par :

- La concrétisation du service public de la rue au logement, matérialisée notamment par le changement d’interlocuteur, la gestion du BOP 177 finançant la veille sociale passant de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) à la délégation interministérielle à l’hébergement et à l’accès au logement (DIHAL).
- La programmation pluriannuelle de l’hébergement et du logement, incluant également la fin de la « gestion au thermomètre » du parc d’hébergement, décidée notamment dans le cadre de [l’instruction du 26 mai 2021](#).
- Les problématiques liées à la crise sanitaire, notamment dans le cadre de l’accès à la vaccination des personnes en situation de rue.

Les deux premiers points ont notamment abouti à la mise en place :

- De concertations portant sur la réforme des SIAO, dans le cadre d’une instruction à paraître au début de l’année 2022 et qui vise à les placer au centre de la politique du Logement d’Abord, dans le cadre du nouveau service public de la rue au logement.
- De groupes de travail thématiques pour une programmation pluriannuelle du Logement d’Abord. Ces groupes portent sur l’évolution quantitative et qualitative du parc, l’hébergement en hôtel spécifiquement et les conditions d’accueil, l’attractivité du travail social, et l’accompagnement des opérateurs par les pouvoirs publics.

Tête de réseau nationale, la FNSS a souhaité prendre part à ces différents travaux parce que les dispositifs qu’elle représente sont au contact direct des personnes à la rue et jouent donc un rôle essentiel dans la mise en place de la politique du Logement d’Abord.

Par ailleurs, après une mobilisation historique des services de l'Etat en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire, les perspectives de réduction du parc en 2022 ont conduit la FNSS à interpeller sur la nécessité de faciliter l'accès aux droits des personnes à la rue, pour leur garantir notamment l'accès au logement et permettre une meilleure fluidité dans l'hébergement.

La Fédération a également participé aux travaux du [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale \(CNLE\)](#), au sein du groupe de travail portant sur l'accompagnement et l'insertion sociale et professionnelle notamment. Celui-ci s'est réuni 7 fois au cours de l'année.

Enfin, la FNSS a intégré, dans le courant de l'année 2021, [le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable \(HCLPD\)](#). Cette instance regroupe 50 membres titulaires (personnalités qualifiées, acteurs institutionnels, associations représentatives d'élus locaux et associations et organisations œuvrant dans le domaine du logement et de l'insertion). Cette instance est issue du rapprochement entre le comité de suivi du droit au logement opposable et le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, prévu par l'article 11 de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique.

➔ PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS DES RÉSEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération est assurée au travers de la **participation à des colloques** sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l'urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen. Cette année, la poursuite de la crise sanitaire a limité les déplacements auprès des adhérents. Ces déplacements sont pourtant essentiels puisqu'ils représentent des temps d'observation des fonctionnements et des spécificités de chacun, de recueil des problématiques et des besoins.

En 2019, la FNSS a rejoint la [Coalition Eau](#), collectif réunissant 30 ONG françaises engagées pour la promotion de l'accès durable à l'eau potable et pour l'assainissement pour tous, tout en préservant les ressources en eau. Consciente que le problème de l'accès à l'eau et à l'assainissement est avant tout lié à la volonté politique, au changement des mentalités et à la modification des pratiques, la Coalition engage un certain nombre d'actions de plaidoyer auprès des différentes instances ayant des leviers d'action pour sécuriser l'accès à l'eau pour tous. Cette problématique est particulièrement présente dans le quotidien des usagers des Samu sociaux, alors que les points d'accès à l'eau potable, les espaces d'hygiène (« bains municipaux ») se raréfient dans l'espace public. En 2021, la Coalition a notamment agi sur 3 axes :

- La transposition de la directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, publiée en décembre 2020. Son article 16 sur « l'accès à l'eau pour les plus vulnérables » engage les Etats à prendre « les mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès de tous aux eaux destinées à la consommation humaine, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés tels qu'ils sont définis par les Etats membres ». La France a 2 ans pour s'y conformer. Dans ce cadre, la FNSS a apporté son expertise permettant à la Coalition de dresser des recommandations à la DIHAL et à la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), pour l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène pour les personnes vivant en rue ou dans des campements, des squats, des bidonvilles non reliés aux réseaux de distribution de l'eau.
- Des amendements reprenant ces enjeux ont été portés dans le cadre du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (loi dite « 3DS »), en rappelant les responsabilités correspondantes des collectivités.

- Le projet de loi de finance 2022 a également représenté un espace pour exposer le plaidoyer de la Coalition afin de faciliter et généraliser l'accès à l'eau potable des populations vulnérabilisées à travers la France.

Par ailleurs, la FNSS a rejoint [le Collectif des Associations Unies \(CAU\)](#) en 2020. Ce collectif regroupe plusieurs associations nationales et autres têtes de réseau. Cette année, son activité s'est concentrée sur la préparation des échéances électorales de l'année 2022, dans le but de faire émerger les problématiques du sans-abrisme et plus généralement du mal logement dans le cadre de la campagne électorale.

➔ DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

A la suite d'un chantier mené en collaboration avec l'ensemble des membres de la Fédération, [un site internet dédié a vu le jour en 2017](#). Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyen.es et associations de poser des questions, d'envoyer une demande d'adhésion...

DÉVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE

→ ÉTUDES NATIONALES MARAUDES SUR LE SANS-ABRISME DE JANVIER ET JUIN 2021

Cette année, la FNSS, en partenariat avec la FAS, a décidé de lancer 2 études nationales maraudes, en janvier et juin 2021. Cette double temporalité devait proposer une vision du sans-abrisme en hiver et en été afin d'observer et de constater les modifications dans l'activité des maraudes, les profils des publics, et les problématiques et besoins identifiés. La question du non-recours au 115 est particulièrement scrutée. L'enquête de juin, quant à elle, a permis d'effectuer un double focus concernant :

- Les conséquences de la pandémie de Covid-19 et de la crise sanitaire sur les publics à la rue, et l'accès à la vaccination.
- L'accès à un service de domiciliation, essentiel pour l'accès et l'ouverture des droits.

La réalisation d'une étude nationale maraudes repose sur un triple enjeu :

- Transformer le regard que la société porte sur le sans-abrisme.
- Donner des clés de compréhension du phénomène aux élu.es et accroître les moyens qui permettront de lutter contre.
- Valoriser les actions et les missions des Samu sociaux et des maraudes. Ils jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri, allant vers les personnes à la rue pour initier un parcours d'insertion et/ou créer du lien social.

Cette étude contient des données sur les maraudes (composition des équipes, territoires d'intervention, équipements, prestations proposées, etc.) et sur les ménages rencontrés (profils, parcours d'errance, situation au regard de l'hébergement et du logement, problématiques de santé, demandes adressées aux maraudes, etc.). L'étude nationale maraudes de janvier 2021 a été préparée durant l'année 2020. Une personne a été recrutée en contrat d'apprentissage pour réaliser l'étude de juin.

La première enquête de janvier 2021 a livré les résultats les plus satisfaisants en matière d'observation sociale, grâce à une participation élevée. Par conséquent, elle s'est concrétisée par la publication d'une [synthèse](#) et d'un document [détaillé](#). L'étude de juin, qui a touché moins de territoires, moins d'équipes, mais qui a présenté des résultats finalement très proches de ceux constatés en janvier, a été publiée uniquement [en format synthétique](#).

La FNSS profite du présent rapport d'activités pour remercier l'ensemble des équipes des Samu sociaux et maraudes participantes pour le temps consacré à cette étude.

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org